



## Rapport du président

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,  
Chers hôtes,

Dans deux mois, le 18 octobre très exactement, le peuple suisse sera appelé à se rendre aux urnes pour élire un nouveau Parlement.

Les élections fédérales sont un moment fort de la vie d'un pays. Le corps électoral, parmi lesquels 142'000 Suisses de l'étranger inscrits sur un registre, désigne ses représentants sous la coupole fédérale pour la législature à venir.

Ce transfert du pouvoir, bien qu'il ne soit que partiel en démocratie semi-directe, est fortement chargé d'attentes et d'espérances : celles de voir des intérêts particuliers mais aussi ceux de la collectivité défendus au mieux. Les électeurs investissent également leurs élus de la tâche de faire preuve de vision pour le devenir social, économique, politique et culturel de la nation. La question du choix, mais aussi de la responsabilité qui en découle, est au centre des préoccupations des électeurs, sachant que les votes finaux détermineront la vie politique et l'avenir du pays pour les quatre années à venir.

Pour l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), les élections fédérales sont un sujet essentiel. Il est attendu de nous, de par notre mission de défense des intérêts des membres de la Cinquième Suisse, que nous informions tant les membres de notre diaspora que les principaux partis politiques et les candidats aux élections sur les attentes des uns et des autres. C'est pourquoi nous avons, à la fin 2014 déjà, contacté les sept principaux partis politiques siégeant sous la coupole fédérale. Il s'agissait de leur faire connaître les 8 requêtes prioritaires de nos compatriotes de l'étranger à l'adresse des candidats pour la législature 2015-2019. Il s'agissait également de les tenir informés sur les moyens de communication mis en place par l'OSE. Vous le savez, l'*electio*, choix en latin, ne peut être pris sans une bonne information. Celle-ci doit au surplus tendre à la plus grande objectivité possible de manière à ne pas influencer la décision finale. C'est là le rôle de la Revue Suisse ainsi que de tous les moyens de communication de notre organisation : Newsletter, site Internet spécial en vue des élections fédérales : [www.2015elections.ch](http://www.2015elections.ch). A ces canaux s'ajoute SwissCommunity.org, la plate-forme de réseautage des Suisses dans le monde, qui permet l'échange d'idées sur des sujets d'actualité et de politique suisse. Conscients de pouvoir par ce biais entrer en dialogue direct avec nos compatriotes de l'étranger, pas moins de 33 parlementaires sont déjà membres de la plate-forme.

Bien que l'Organisation des Suisses de l'étranger se doive de rester politiquement neutre, en ce sens qu'elle ne saurait donner sa préférence à un parti politique plus qu'à un autre, elle ne peut en revanche rester apolitique. Sa mission de défense des intérêts des membres de la Cinquième Suisse dépassant, de fait, les clivages politiques. Il est ici et avant tout question de « Sachpolitik », ou, si vous préférez, d'une action politique non partisane centrée sur des buts à atteindre. Pour y parvenir, l'OSE s'appuie bien évidemment sur des alliés, des relais, tant au Parlement qu'au sein de l'administration fédérale. Ce réseau de soutien, d'amis des Suisses de l'étranger, se doit d'être rassembleur et transcender les frontières partisanes, sans quoi il ne saurait être efficace.

Ainsi, l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger regroupe plus de 100 membres, conseillers nationaux et conseillers aux Etats, appartenant à toutes les tendances politiques siégeant sous la coupole.

Ses membres se sont engagés, de par leur affiliation, à prendre en compte les intérêts des presque 750'000 Suisses de l'étranger.

L'expression de l'intérêt, pour ne pas dire de la reconnaissance de la Cinquième Suisse par nos autorités, a trouvé sa plus haute consécration le 26 septembre 2014, lorsque les deux chambres du Parlement réunies ont accepté la Loi sur les Suisses de l'étranger en vote final. Ce texte juridique est, concrètement, une loi d'application à l'article 40 de la Constitution fédérale qui donne clairement pour mission à notre gouvernement de maintenir un lien fort avec ses citoyens vivant hors des frontières nationales. L'entrée en vigueur de la loi, très probablement au 1<sup>er</sup> novembre de cette année, ne doit cependant pas nous faire nous reposer sur nos lauriers. Un grand nombre de problèmes n'ont pas encore trouvé de solution ni de réponse, parmi lesquelles les demandes formulées dans le manifeste électoral 2015-2019 de l'OSE.

Je pense, Mesdames, Messieurs, qu'il faut au contraire être plus vigilant que jamais dans la défense des intérêts des Suisses de l'étranger. J'irai même plus loin, notre travail d'information et de sensibilisation à la cause de nos compatriotes vivant de par le monde doit s'intensifier. Cette assertion part d'un constat : en 2011, à la veille des élections, les parlementaires fédéraux semblaient avoir été pris d'une véritable passion pour les Suisses de l'étranger au vu du nombre d'interventions déposées en lien avec la Cinquième Suisse. En 2015 par contre, elles se comptent sur les doigts d'une main. L'acceptation et l'entrée en vigueur prochaine de la Loi sur les Suisses de l'étranger peut donner, faussement, l'impression que tous les buts ont été atteints.

La portée symbolique de ladite loi est, comme je l'ai souvent dit, particulièrement forte. Mais elle ne doit pas cacher les problèmes existants, je dirais plutôt qu'elle ouvre le champ des possibles pour mettre en place une stratégie d'ensemble relative à la mobilité internationale de nos concitoyens.

Cependant, que ce soit au travers de la loi, de la création de sections internationales des partis politiques ou du nombre de membres de l'Intergroupe, il est évident que la Cinquième Suisse est aujourd'hui un acteur politique à prendre au sérieux. Et elle l'est, tant par nos autorités que par les acteurs politiques. Preuve en est, s'il était encore besoin, les intervenants qui prendront part au débat « élections fédérales » qui se tiendra au terme de la séance du Conseil. Les médias également le savent. Ainsi, au lendemain de la votation sur la Loi sur la radio et télévision, certains journalistes n'ont pas manqué de chercher la raison du oui du côté des votes des Suisses de l'étranger qui auraient, selon eux, quoique de manière extrapolée, fait pencher la balance. Or, il n'est pas possible de l'affirmer de telle manière. Cependant, nous pouvons aussi voir cela comme une bonne nouvelle : au terme de mon rapport présidentiel du 16 août 2014 à Baden, je vous avais fait part d'un rêve. Celui qu'un jour la question ne soit plus de se demander « Pourquoi est-il important que les expatriés suisses puissent voter ? » mais qu'après chaque scrutin fédéral la question soit « comment ont voté les Suisses de l'étranger ? ». Il semblerait qu'aujourd'hui ce rêve soit devenu réalité. Et je suis particulièrement fier que cela se passe sous ma présidence.

\* \* \* \* \*

Comme vous le savez certainement, lors de la séance du Conseil des Suisses de l'étranger du 21 mars dernier, j'ai fait part de ma décision de me retirer de ma fonction de président de l'OSE à l'issue du Congrès des Suisses de l'étranger qui ouvrira ce soir.

Je suis convaincu qu'il est sain pour toute institution – l'OSE comme n'importe quelle autre – de s'assurer d'un changement régulier de ses instances, qu'il s'agisse du président ou des autres membres du Comité ou du Conseil de l'OSE ainsi que des clubs et sociétés suisses à l'étranger.

J'irais même jusqu'à affirmer que ce changement apparaît comme une condition sine qua non au rajeunissement de toute institution; comme un garant de la volonté d'aller de l'avant et de rester innovateur.

Je suis fier que nous soyons parvenus, sous ma présidence, à remodeler l'état-major de la direction du secrétariat de l'OSE à Berne. Rudolf Wyder, que vous connaissez tous très bien, est resté pendant 28 ans à la tête de l'organisation. Lui succéder n'avait dès lors rien d'une sinécure. Je suis donc ravi que durant mon mandat, les membres du comité aient opté pour une solution moderne et novatrice: une direction, une co-direction plus précisément. Et même si l'instauration de ce modèle de conduite a surpris certaines personnes, la pratique nous montre jour après jour son efficacité et le vent nouveau qu'il fait souffler sur notre organisation.

Tenir mon dernier Congrès en tant que président de l'OSE à Genève revêt un caractère quelque peu symbolique. C'est en effet dans la cité de Calvin que j'ai été nommé à cette fonction en août 2007.

Mais c'est aussi la ville où j'ai grandi, où j'ai fait mes études et où je vis. De 1983 à 2007, j'ai représenté le canton de Genève comme conseiller national sous la coupole fédérale; j'ai également travaillé comme journaliste au «Journal de Genève». Je tendrais à dire que la ville et le canton de Genève font quasiment partie de mon ADN et ce n'est pas sans une émotion particulière que je prendrai congé de vous en tant que président de l'OSE dans MA ville. Mais je me retirerai avec le sentiment du devoir accompli.

\* \* \* \* \*

La loi sur les Suisses de l'étranger a constitué une des requêtes prioritaires de notre organisation durant la législature 2011-2015. Le travail des parlementaires et des autorités fédérales en lien avec cette loi, ainsi que le lobbying exercé par notre organisation en vue de réaliser notre objectif – l'approbation de la loi par le Parlement – ont été remarquables. Il est rare de voir une loi être mise sous toit aussi rapidement et remporter une telle adhésion.

Comme je l'ai déjà dit, cette loi véhicule une forte valeur symbolique: elle montre que notre pays a reconnu l'importance de la contribution des Suisses de l'étranger et la nécessité de maintenir d'étroites relations avec eux.

Il s'agit, je pense, de la plus importante et plus marquante réalisation de notre organisation depuis l'introduction, en 1992, du droit de vote et d'élection par correspondance pour les Suisses vivant à l'étranger.

\* \* \* \* \*

La participation politique des Suisses de l'étranger est un sujet pour lequel notre organisation s'engage depuis longtemps. L'introduction du vote électronique en fait bien entendu partie. En 2011 et 2012, le Conseil des Suisses de l'étranger avait demandé que tous les membres de notre diaspora puissent voter par voie électronique lors des élections fédérales de 2015. Cela restera un vœu pieux.

Ainsi, le 18 octobre 2015, quatre cantons permettront à leurs concitoyens établis à l'étranger de voter via Internet. 34 000 des 142 000 Suisses de l'étranger inscrits sur un registre électoral pourront ainsi profiter de cette nouvelle possibilité de voter.

Toutefois, le chemin est encore long, et ce d'autant plus que certains politiciens cantonaux et fédéraux remettent cette possibilité de vote en question, avant tout pour des raisons de sécurité.

Notre organisation – à l’instar de la Chancellerie fédérale – a toujours été de l’avis que la sécurité doit avoir priorité sur la rapidité d’introduction du système qui, en soi, ne devrait toutefois plus être remis en question. Mais comme la compétence d’une éventuelle introduction du vote électronique est cantonale, il est prépondérant que les représentants élus au Palais fédéral s’adressent à leurs gouvernements respectifs afin de faire en sorte que ce nouveau canal de vote soit offert le plus rapidement possible aux membres de la Cinquième Suisse. En outre, nous ne manquerons pas, en cette année électorale, de rappeler l’importance que revêtent pour notre pays les Suisses de l’étranger et leur implication politique.

\* \* \* \* \*

L’une des principales tâches de notre organisation consiste à mettre en relation les Suisses du monde entier et à maintenir, voire à renforcer leurs liens avec leur patrie. A l’ère des nouvelles technologies de l’information, l’OSE s’est demandé comment remplir au mieux ses différentes missions. La réponse semblait couler de source : il s’agissait pour notre organisation d’être encore plus présente sur Internet et surtout d’investir le champ des réseaux sociaux. Afin d’atteindre ses objectifs qui consistent à informer, relier, défendre et conseiller les Suisses de l’étranger notre organisation a joué un rôle de pionnier en créant – voilà près de cinq ans – un réseau social destiné aux membres de notre diaspora dans le monde, SwissCommunity.org. Ce «27<sup>e</sup> canton virtuel» permet à tous les Suisses de s’entretenir sur des sujets politiques et de société, peu importe leur pays de résidence. Ce réseau compte actuellement plus de 35 000 membres, dont essentiellement des Suisses de l’étranger, mais également près de 1’700 Suisses de l’intérieur. Véritable agora des temps modernes, merveilleux espace de liberté, de diffusion d’idées et d’échange d’opinions, SwissCommunity.org est l’alter ego en ligne de notre organisation. Je suis particulièrement fier d’avoir pu, en tant que président, permettre la concrétisation de ce projet. Car il ne fait aucun doute qu’à l’avenir, notre organisation devra toujours davantage s’appuyer sur cette plate-forme, SwissCommunity.org étant une vitrine des activités de l’OSE. D’ailleurs, pour la première fois cette année, le Congrès sera retransmis en direct sur cette plate-forme; et au vu du nombre croissant de Suisses de l’étranger, de journalistes suisses et de candidats aux élections fédérales qui y sont inscrits, notre organisation se sent davantage encore investie dans sa mission de représentation et de défense des intérêts des Suisses de l’étranger.

Mesdames, Messieurs, l’Organisation des Suisses de l’étranger est aujourd’hui une institution forte, au fonctionnement bien huilé, respectée – parfois même crainte –, qui gagne sans cesse en stature et en influence. En avoir été le président durant huit années a été pour moi une source de grande satisfaction et – je dois l’avouer – de fierté.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre engagement au service de la Cinquième Suisse. Aux membres des Chambres fédérales j’adresse toute ma reconnaissance pour leur implication quant aux questions qui préoccupent nos citoyens de l’étranger. Ma plus vive gratitude va également au chef et aux fonctionnaires du DFAE, auxquels une fructueuse collaboration empreinte de confiance nous lie.

À vous enfin, chères et chers collègues du Conseil, je dis merci pour notre excellente collaboration et pour cette bienfaisante et enrichissante collégialité que jamais je n’oublierai.